

Bordereau attestant l'exactitude des informations - COMPIEGNE - 6002 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 22/10/2024 - 9476 - 2016 B 00987 - 822 396 123 - 360 DMG EUROPE



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

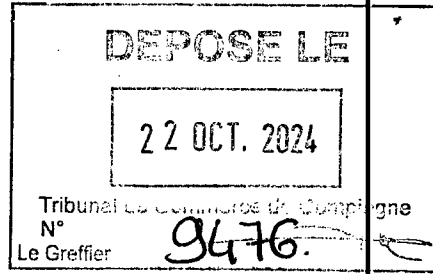
Liberté
Égalité
Fraternité

Visualisation de la déclaration

DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES

Déclaration pour la période : Année 2023

Formulaire N° 2065 (applicable à compter du 31/12/2023)
Annexe N° 2033-A (applicable à compter du 31/12/2023)
Annexe N° 2033-B (applicable à compter du 31/12/2023)
Annexe N° 2033-C (applicable à compter du 31/12/2021)
Annexe N° 2033-D (applicable à compter du 31/12/2021)
Annexe N° 2033-E (applicable à compter du 31/12/2021)
Annexe N° 2033-F (applicable à compter du 31/12/2021)
Annexe N° 2033-G (applicable à compter du 31/12/2021)
Annexe N° 2059-H (applicable à compter du 31/12/2017)
Annexe N° 2059-I (applicable à compter du 31/12/2017)
Annexe N° 2069-RCI (applicable à compter du 31/12/2023)



Certifie Conforme

à l'original

F.M.

[Signature] M.H

18 OCT. 2024

REÇU LE
GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE DE COMPIÈGNE



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

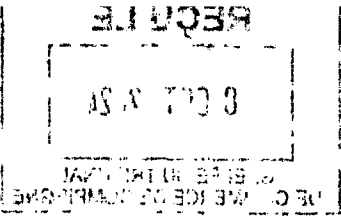
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Impôt sur les sociétés

N° 2065

(Applicable à compter du
31/12/2023)



A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

2 - ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL

Numéro, type et nom de voie	5 RUE DU COLLEGE		
Code postal	60350	Ville	COULOISY
		Pays	FRANCE

F.m

H.m

Bilan simplifié

N° 2033-A
(Applicable à compter du 31/12/2023)

A - ACTIF

	Brut	Amortissements Provisions	Net Exercice clos en N
2 - Actif circulant			
Stocks marchandises	9 225		9 225
Créances autres (3)	6 748		6 748
TOTAL II	15 973		15 973
TOTAL GENERAL (I + II)	15 973		15 973

B - PASSIF

	Net Exercice clos en N
1 - Capitaux propres	
Capital social ou individuel	5 000
Report à nouveau	-36 839
Résultat de l'exercice	69 913

TOTAL I

38 074

3 - Dettes (4)

Fournisseurs et comptes rattachés

0

Comptes courants d'associés

42 518

TOTAL III

42 518

TOTAL GENERAL (I + II + III)

80 592

FM -

HM



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Compte de résultat simplifié de l'exercice

N° 2033-B

(Applicable à compter du
31/12/2023)

A - RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION			Exercice N
Production vendue	Services	dont export et livraisons intracommunautaires	145 075
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			145 075
CHARGES D'EXPLOITATION			
Autres charges externes			75 162
Total des charges d'exploitation (II)			75 162
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			69 913
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			69 913

B - RÉSULTAT FISCAL

Bénéfice	Déficit
69 913	

1. RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS

Bénéfice	Déficit
69 913	

Déficits antérieurs reportables

162 781

dont imputés sur
le résultat

69 913

2. RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS

Déficit

Bénéfice

0

FM HM.



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-C

(Applicable à compter du
31/12/2021)

Immobilisations

Amortissements – Plus-values – Moins-values

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire « néant »), veuillez cocher la case



Fm.

HM

Relevé des provisions
Amortissements dérogatoires – Déficits reportables – Divers

II - DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent	162 781
Déficits imputés	69 913
Déficits reportables	92 868
TOTAL des déficits restant à reporter	92 868

F.M H.M



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-E

(Applicable à compter du
31/12/2021)

Contribution économique territoriale
Détermination de la valeur ajoutée et effectifs

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire « néant »), veuillez cocher la case



FM

HM



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Composition du capital social

N° 2033-F

(Applicable à compter du
31/12/2021)

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire « néant »), veuillez cocher la case



FM

HM



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Filiales et participations

N° 2033-G

(Applicable à compter du
31/12/2021)

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case.



FM

HM



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2059-H

(Applicable à compter du
31/12/2017)

Obligation déclarative incombant à certains contribuables
relevant de la direction des grandes entreprises
Composition du capital

Si vous n'avez à remplir aucune case du formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case



FM

HM



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2069-RCI

(Applicable à compter du
31/12/2023)

Réductions et crédits d'impôts de l'exercice

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire « néant »), veuillez cocher la case



FM

HM



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2059-I

– (Applicable à compter du
31/12/2017)

Obligation déclarative incombant à certains contribuables
relevant de la direction des grandes entreprises
Filiales et participations

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case



FM

HM

360 DMG EUROPE

SAS au capital de 5000€

Siège social : 5 rue du collège – 60350 COULOISY

Siret : 82239612300017 – APE 4619B

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 20/06/2024

L'an deux mille vingt quatre, le 20 juin à 17 heures,

Les associés sus-désignés se sont réunis en assemblée générale à 17h, sur la convocation adressée par lettre recommandée avec demande d'avis de réception par Mr Mohammad HASHMI, président de la SAS 360 DMG EUROPE.

Il a été établi une feuille de présence émarginée par tous les associés présents. Cette feuille a été certifiée exacte par le président de l'assemblée.

Il en résulte que sont présents :

— Mr Mohammad HASHMI, propriétaire de 50% des parts totales

— Mme Farzana MAHD épouse HASHMI, propriétaire de 50% des parts totales

Les associés présents possèdent donc au total 100% des voix.

Mr Mohammad HASHMI est élu président de l'assemblée à la majorité des voix.

Le président rappelle l'ordre du jour figurant sur les convocations et après discussion, met aux voix la résolution suivante :

Première résolution

Les associés approuvent les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et se soldant par un bénéfice net de 69 913 euros qui sera porté en report à nouveau.

L'ordre du jour étant épuisé, et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 17 heures 30.

Le président de séance : Mr Mohammad HASHMI

